RCS : CANNES
Code greffe : 0602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1957 B 00082
Numéro SIREN : 695 720 821
Nom ou dénomination : BFSA

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2013 sous le numéro de dépôt 4341

Arrivé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Cannes, Le
30 SEP. 2013

57882

BFSA

Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros
Siège social : Avenue de la Roubine - Cannes La Bocca (06150)
695 720 821 RCS Cannes

4341

EXTRAIT DES RESOLUTIONS VOTEES

PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 SEPTEMBRE 2013

La société FINANCIERE BFSA, SAS au capital de 6.644.771 € immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Cannes sous le n° B 504 836 636, et dont le siège social est situé à CANNES LA BOCCA (06150), Av. de la Roubine, représentée par son Directeur Général, Monsieur Jean-Luc PIEPLUS, Associé unique de la société B.F.S.A, SAS au capital de 1.000.000 €, dont le siège social est situé à CANNES LA BOCCA (06150), Av. de la Roubine, a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION : REVOCATION DU PRESIDENT

L'Associé unique, après avoir pris acte des explications du Président de séance et pris en compte les observations formulées par Monsieur Jean-Marc Corporandy au cours de la réunion de ce jour, décide de révoquer Monsieur Jean-Marc Corporandy de son mandat de Président avec effet immédiat.

Au nom de l'Associé unique, le Président de séance remercie chaleureusement Monsieur Jean-Marc Corporandy pour le travail qu'il a effectué à la tête de la Société pendant toutes ces années.

DEUXIEME DECISION : NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT

L'Associé unique, décide de nommer en qualité de Président de la Société, avec effet à compter de ce jour et jusqu'au terme initialement prévu du mandat de Monsieur Jean-Marc Corporandy, soit jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2014 pour approuver les comptes clos le 31 décembre 2013 :

> Monsieur Jean-Luc Panetta, né le 17 décembre 1961 à Le Cannet, demeurant 426 Chemin de l'Embut - 06370 MOUANS SARTOUX.

Monsieur Jean-Luc Panetta percevra une rémunération équivalente à celle perçue au titre de son mandat de Directeur Général délégué et déterminée selon les mêmes modalités.

A ce titre, Monsieur Jean-Luc Panetta est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi ou les statuts à l'Associé unique ou aux Associés. Le Président représente la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Jean-Luc Panetta déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et n'exercer aucune fonction incompatible ni n'être frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

TROISIEME DECISION : DEMISSION DES FONCTIONS DE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

L'Associé unique, du fait de la résolution qui précède, prend acte de la démission de Monsieur Jean-Luc PANETTA de son mandat de Directeur général délégué de la Société, à effet immédiat.

Jean-Luc Panetta
Président

Greffe du Tribunal de Commerce de Cannes : dépôt N°4341 en date du 02/10/2013